

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## **Sharon Clark-Koufis promue au poste de vice-présidente, Opérations par l'Association canadienne de caution**

24 mai 2024 – Mississauga (Ontario) – Steven D. Ness, président et chef de l'exploitation et cofondateur de l'Association canadienne de caution (ACC), ainsi que le conseil d'administration de l'association, sont heureux d'annoncer la promotion de Sharon Clark-Koufis au poste nouvellement créé de vice-présidente, Opérations.

Depuis son arrivée au sein de l'association en janvier 2018 en tant que gestionnaire, puis directrice des opérations, des services aux membres et aux intervenants, Mme Clark-Koufis est devenue la référence incontournable pour les membres, le personnel et les autres intervenants concernant toutes les questions relatives au cautionnement et à l'association. Son expérience et son souci du détail ont fait d'elle un membre inestimable de l'équipe de l'ACC.

Avant de se joindre à l'ACC, Mme Clark-Koufis a occupé divers postes dans les secteurs privé et sans but lucratif, apportant plus de 30 ans d'expérience dans les relations avec les clients et les membres, la communication d'entreprise, le marketing/développement de marque, la planification et la gestion d'événements, ainsi que la contribution et la surveillance des opérations.

« Cette nomination témoigne de l'importance de Sharon pour l'association et l'industrie du cautionnement. Elle reconnaît non seulement la diversité de ses compétences, mais aussi son professionnalisme et son dynamisme dans la supervision des activités quotidiennes de l'association », a déclaré Steven D. Ness, président et chef de l'exploitation de l'ACC.

Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, Mme Clark-Koufis continuera de fournir un soutien opérationnel à M. Ness, participera aux initiatives de défense des intérêts ; gèrera les programmes et services des membres de l'association, y compris le *Programme de désignation de l'industrie canadienne des cautionnements* (A.C.S.B.) et la version française du *programme des associés en cautionnement canadien* (P.A.C.C.). De plus, elle continuera d'assumer la responsabilité de la planification et de la gestion des événements, y compris l'événement phare de l'année, à savoir l'assemblée générale annuelle et la conférence de l'ACC. En outre, Mme Clark-Koufis apportera son soutien à l'exécution du Plan stratégique 2023-2027 de l'Association.

Toutes nos félicitations à Mme Clark-Koufis pour cette nomination bien méritée.

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



*Promotion d'un employé*

**SHARON CLARK-KOUFIS**

VICE-PRÉSIDENTE DES OPÉRATIONS



**Pour de plus amples renseignements, prière de prendre contact avec :**

Sharon Clark-Koufis  
Vice-présidente des opérations  
Association canadienne de caution  
T : (905) 677-1353 poste 202  
C : (647) 973-8722  
C : [sclark@suretycanada.com](mailto:sclark@suretycanada.com)

---

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Au sujet de l'Association canadienne de caution :

L'Association canadienne de caution (ACC) est l'association nationale commerciale qui représente les intérêts de l'industrie des cautions partout au Canada. Ses membres sont des entreprises de cautionnements, des réassureurs de caution, des courtiers d'assurance et de cautionnements et d'autres organisations qui offrent des services complémentaires à l'industrie du cautionnement.

Bien que la plus grande part des recettes sous forme de primes de l'industrie du cautionnement provienne de cautionnements de bonne exécution, l'ACC représente aussi les intérêts d'organisations se spécialisant dans les cautionnements commerciaux ou non-contractuels. L'ACC ne représente pas ou ne défend pas les intérêts de l'industrie des cautionnements de loyauté.

Depuis sa formation en 1992, l'ACC est devenu une source fiable pour les acheteurs de services de construction, les professionnels du design, les entrepreneurs, les fournisseurs et les autres intervenants de l'industrie de la construction et des milieux d'affaires. En consultation avec l'industrie de la construction, l'ACC a mis au point ses propres formulaires de cautionnement pour répondre aux besoins de cette industrie.

L'ACC et ses membres tiennent des rencontres périodiques avec les maîtres d'ouvrage, les entrepreneurs et d'autres organisations pour les initier au processus d'élaboration des cautionnements. L'ACC surveille également les projets de loi débattus dans les législatures du pays ayant des répercussions sur ses membres et cherche à promouvoir les intérêts des cautions auprès des législateurs et des fonctionnaires.